

LE MADAWASKA

Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 5 MARS, 1925.

J. G. BOUCHER, rédacteur

LE SEISME

Le tremblement de terre de samedi dernier qui a secoué presque toute l'Amérique du Nord, s'est fait joliment sentir à Edmundston et si personne n'est mort de peur, quelques-uns ont du recourir aux médecins, voire même aux prêtres. Quelques femmes sont encorées au lit comme résultat de l'ébranlement nerveux qu'elles ont reçu.

Avons-nous couru un danger réel? Voilà la question que plusieurs se posent et qu'il est assez difficile de résoudre. Sans doute, quelques vieilles bâtisses peu solides auraient pu s'écrouler. Quelques cheminées auraient pu s'effondrer. Mais éloignées comme nous sommes des régions volcaniques il ne pouvait guère y avoir de grands désastres et la frayeur des gens constituait probablement le plus grand danger.

Quoiqu'il en soit, cette secousse sismique est, de mémoire d'hommes, la plus forte ressentie dans nos régions, et bien peu nombreux sont ceux qui n'ont pas été saisis d'une certaine frayeur et qui n'ont pas senti que la terre reprendrait sa stabilité.

Quelle est la cause des tremblements de terre? Quelle est cette force immense qui secoue des milliers de milles carrés de la croûte terrestre dont l'épaisseur est plus de 175,000 pieds?

Les théories sont nombreuses. Toutes cependant ont le même point de départ: le centre de la terre est à l'état gazeux et la température y est très élevée. Ce noyau central se refroidit constamment et se contracte. Pour les uns, le noyau en se contractant produit un espace vide entre lui-même et la croûte terrestre. Celle-ci peu à peu devient trop grande et doit se plisser. Or sa résistance est grande et souvent se plissement se fera brusquement, faisant vibrer la surface.

Pour d'autres, les gaz du noyau incandescent pénètrent dans l'écorce terrestre. Ce passage ne peut se faire sans un changement d'état physique et chimique. De gazeuses, ces masses deviendront ou liquides ou solides et cela ne peut se passer sans des explosions ou des chocs violents. On connaît l'expérience de la combustion de l'hydrogène et de l'oxygène pour former l'eau. L'étincelle électrique détermine une explosion violente. Ce serait ce qui se passe à l'intérieur de la terre.

Tamman a démontré qu'un grand nombre de substances ne peuvent passer d'un état à un autre sans qu'il y ait choc violent. Celui-ci se transmettant par propagation à l'écorce terrestre produirait les tremblements de terre et le point maximum se trouverait au-dessus de l'endroit où se fait la détonation.

La théorie émise par quelques-uns que les tremblements de terre sont causés par l'arrivée en masse des eaux de l'océan sur le noyau central à travers d'immenses fissures causées par les plissements dont nous parlons plus haut, ne semble pas rencontrer l'approbation des savants.

L'abbé Moreux, directeur de l'observatoire de Bouages, qui avait démontré que notre globe est sous la dépendance directe du soleil. Toutes les variations électriques et magnétiques de l'astre central ont leur répercussion sur la terre.

Nous n'entrerons pas dans les détails scientifiques sur cette question. Qu'il nous suffise de dire que l'activité du soleil varie continuellement. Plus l'activité est grande et plus considérable est l'attraction du soleil sur notre globe. Quand donc cette activité s'exerce avec force, la croûte terrestre est attirée vers le soleil et pour ainsi dire soutenue au-dessus du noyau central. Si, dans les périodes de moindre activité, cette attraction diminue, la croûte retombe et repose sur le noyau central. Dans ce dernier cas, les agitations du noyau central se communiquent directement à l'écorce, et causent les tremblements de terre. Si au contraire, comme dans les périodes d'activités solaires, l'écorce se trouve séparée du centre, les secousses se font peu ou pas du tout sentir.

Cette théorie a permis à l'abbé Moreux de prédire le grand désastre de San-Francisco, celui de Tokio et bien d'autres encore de moindre importance.

Il semble donc que la science est rendue au point où les grandes secousses sismiques pourront être prédites par ceux à qui les connaissances et l'instrumentation permettent d'observer et de suivre, tous les jours, les phénomènes qui se produisent dans le soleil.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

A PROPOS D'ANCIENNES COUTUMES

L'automne dernier, à l'une des Expositions de Comté, dans cette Province, nous avons vu avec autant d'étonnement que de plaisir, une dame de Caraqueq opérer un vieux métier de tisserand, et exhiber d'excellentes étoffes, spatioles et attrayantes. Ça qui est encore plus satisfaisant, c'est que divers Instituts de Dames de la région ont lancé un mouvement ayant pour but de remettre ces travaux à la mode. Il semble y avoir là une bonne occasion, pour les Acadiennes du Nouveau Brunswick, de faire revivre une coutume qui n'a jamais mérité de tomber dans l'oubli. Du reste, l'exemple est donné par plusieurs anciennes familles acadiennes de l'île du Prince Edouard. Là, vers l'Acouche, et Mt. Carmel, les femmes font encore bien des étoffes à la main; et, dit-on, on voit des jeunes filles préparer ainsi elles-mêmes le plus clair de leur trousseau de mariage.

Certes, dans l'état actuel de nos moeurs, le bon vieux métier à la main ne pourrait nous fournir le nécessaire en matière d'étoffes. Il n'en est pas moins vrai que, grâce à lui les familles réaliseraient des économies sérieuses à une époque où il y a tant de pacotille sur le marché. Durant les longues soirées de nos interminables hivers,

ne saurait-on trouver une heure prélevée sur l'étude des casse-tête, ou la lecture d'insipides romans? Parmi une population qui a, indiscutablement, un grand fonds de bon sens, et de disposition à l'épargne, il ne devrait pas être difficile de remettre en vogue l'usage de se tisser, par exemple en instituant des concours avec prix, et en créant des cours dans les couvents, orphelinats, écoles du soir, etc.

Et pendant que nous sommes sur ce chapitre, qu'on nous permette de regretter le déclin de la vieille cuisine acadienne. Notre expérience personnelle, du moins, paraît montrer que, dans des auberges des ménages même, l'on nous sert des plats qui ne sont pas français ni acadiens, mais ne sont pas encore américains! N'est-ce pas vrai, par exemple, que les négrages reculent trop souvent aujourd'hui devant la besogne qu'exige la confection des "poutines râpées" et des "poutines à trous"? Que, déjà, les soupes de conserve importées tendent à remplacer la vieille soupe à la bouillarde, et celle à la patate? Ne serait-il pas bien, ici aussi, de réagir, avant que ces héritages d'ancêtres plus sages que nous soient simplement passés à l'état de souvenir?

George N. Tricoché.

HOMMAGES ET SYMPATHIE AUX CATHOLIQUES DE FRANCE

De tous les catholiques d'origine française de l'Amérique du Nord.

LETTRE AU GENERAL DE CASTELNEAU

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a adressé la lettre suivante au général Castelnau, au nom des associations nationales catholiques françaises de l'Amérique du Nord:

A Monsieur le général de Carrières de Castelnau, Président de la Fédération nationale Catholique de France, Monsieur,

Les 4,000,000 de Français de l'Amérique du Nord, Canadiens Français, Franco-Américains et Acadiens, voient grandir, avec angoisse, la menace d'une nouvelle guerre religieuse en France.

Comme catholiques, ils ont ressenti douloureusement le coup porté au Saint-Siège par l'attitude de votre gouvernement au sujet de l'embassade de France auprès du Vatican.

Comme catholiques, ils ressentiront également avec peine toute mesure d'oppression contre la loi des Alsaciens-Lorrains et contre le droit des communautés religieuses de votre pays. Les lois ou les mesures administratives qu'on laisse prévoir contre les uns et les autres seront interprétées fatalement dans le monde entier comme une manifestation d'hostilité envers la loi catholique. Et, pas cela même, elles blesseront profondément les Français d'Amérique dans ce qu'ils estiment et vénèrent comme le premier de leurs biens.

Comme Français, restés profondément attachés au pays de leurs pères, ils verraient avec chagrin le discrédit qu'aurait à subir devant le monde le prestige de la France, par une nouvelle guerre religieuse. Nous n'avons pas oublié le malheureux scandale que l'arrivée des religieux et des religieuses de France a créé, il y a vingt ans, dans nos pays anglo-saxons.

Monsieur, nous ne voulons pas nous immiscer dans les affaires intérieures de votre pays, mais il existe un droit des gens qui relève de la conscience universelle. Nul ne peut faire, non plus, que l'unité catholique ne soit une réalité internationale, aussi légitime que d'autres et que toute atteinte faite aux droits du Saint-Père et à ceux de catholicisme n'atteigne en même temps tous leurs fils.

C'est pourquoi tous les catholiques d'origine française de l'Amérique du Nord adressent à leurs frères de France leur ardente sympathie et l'hommage de leur admiration dans la lutte que, sous votre conduite générale, ils soutiennent si dignement Son Eminence le Cardinal Bégin, le vénérable archevêque de Québec, vous adressait naguère un salut de : "Nous adhérons pleinement à ses paroles et à ses conclusions."

Nous nous souvenons, en outre, qu'à l'issue de la dernière guerre, les délégués officiels de votre pays nous ont conjuré d'entrer dans le conflit, au nom de la culture française qu'ils disaient en danger. C'est aussi au nom de cette même culture que nous intervenons. Isolés en pays anglo-saxons depuis 160 ans, nous avons besoin pour rester fidèles à l'idéal de notre sang à la grandeur de nos Français. En présence d'une civilisation qui étouffe le monde par sa puissance matérielle, croyez-le bien, monsieur, tout ce qui diminue à nos yeux la majesté de la France, diminuerait fatalement dans nos âmes la force et l'intensité du sentiment français.

Pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.
Le président général,
Signé: Gus VANIER.

BILINGUES

On apprend qu'une décision de la plus haute importance a été prise pour les promotions dans l'armée canadienne. Le général MacBrien, chef de l'Etat major de l'armée, a laissé entendre que les lieutenants pour être promus capitaines devront être bilingues, et l'anglais. Nous sommes d'avis que rien ne peut être plus rationnel, dans un pays bilingue comme est le Canada. Aux sceptiques, aux craintifs, à ceux qui croient qu'en exigeant du français partout où l'on a droit au travail, on leur dit: "Voilà encore un exemple du bon effet de nos réclames."

LES TRAITEMENTS

M. A. J. Doucet, le secrétaire d'Etat a déclaré qu'il y a à Ottawa 26 sous-ministres recevant un traitement annuel de \$6,000 à \$10,000. De ce nombre, il y en a quatre de langue française: M. Desbarats, ministre de la défense nationale, avec \$8,000 par année; M. Gaboury, aux postes avec \$3,000; M. Lemaire, greffier du Conseil privé avec \$6,000 et le Docteur Amyot à la santé avec \$5,000. Quatre sur 26, voilà notre part! Et l'on s'en trouve encore des autres pour dire qu'on est trop exigeant lorsque l'on demande notre part. Si M. Doucet pouvait obtenir une réponse à ses multiples demandes relativement aux noms et nombre de fonctionnaires des Chemins de fer nationaux du Canada qui reçoivent un traitement annuel de \$10,000 ou plus. Cette question intrigue fort le ministre des chemins de fer. Il a déclaré à M. Doucet que "cette question appartenait à la catégorie de celles auxquelles, dans l'intérêt du conseil d'administration du chemin de fer National Canadien, il est préférable de ne pas répondre publiquement." Le ministre a raison car c'est sur que sa réponse soulèverait des critiques de la part de l'élément français du pays ce qui serait en effet contre l'intérêt du conseil d'administration actuel en ce sens que ses membres seraient un peu troublés.

UN BEAU GESTE

L'hon. Rodolphe Lemieux vient de faire poser dans les différents services de la Chambre des Communes, à Ottawa, une quarantaine de plaques bilingues, rédigées en une langue précise et correcte. Il suffisait d'ailleurs que l'hon. R. Lemieux qui est, chose rare dans la politique, un fin lettré, y mit la main pour que la rédaction de ces plaques fut impeccable.

Le geste de M. Lemieux est d'une belle élégance et il vaut mieux pour nous que bien des discours patriotiques, et que toutes les accolades de la Bonne Entente. Bravo! (Le Bien Public.) J.-G. R.

UN BEAU GESTE

L'hon. Rodolphe Lemieux vient de faire poser dans les différents services de la Chambre des Communes, à Ottawa, une quarantaine de plaques bilingues, rédigées en une langue précise et correcte. Il suffisait d'ailleurs que l'hon. R. Lemieux qui est, chose rare dans la politique, un fin lettré, y mit la main pour que la rédaction de ces plaques fut impeccable.

Le geste de M. Lemieux est d'une belle élégance et il vaut mieux pour nous que bien des discours patriotiques, et que toutes les accolades de la Bonne Entente. Bravo! (Le Bien Public.) J.-G. R.

Hon. Dr. W. PUGSLEY SUCCOMBE

L'hon. Dr. William Pugsley, ancien Lieutenant-Gouverneur du Nouveau Brunswick, est décédé mardi soir à Toronto. Le défunt souffrait d'une pneumonie depuis plus de quinze jours. Il était âgé de soixante-quinze ans.

L'hon. Pugsley prit une part active dans l'administration de notre province et même du Dominion. Membre du cabinet provincial pour un temps il en devint le premier-ministre. Il fut en suite lieutenant-gouverneur du Nouveau Brunswick. L'hon. Pugsley emplit ensuite la position de ministre des Travaux publics sous le gouvernement Laurier. Au moment de sa mort, il était président de la Commission fédérale des Reclamations de Guerre.

EGLISE INCENDIEE A WOODSTOCK

Woodstock, N.B., 3.— On attribue à des fils électriques défectueux la cause de l'incendie qui a complètement détruit l'église catholique de Ste-Grétrude hier matin. Les dommages sont estimés à \$50,000.

Le foyer de l'incendie s'est développé au sous-sol de l'édifice et, en très peu de temps, les flammes avaient déjà fait des progrès considérables lorsqu'elles furent aperçues pour la première fois par les habitants du voisinage. En dépit de tous les efforts déployés par la brigade de feu l'incendie d'hier a entraîné pour les paroissiens de Ste-Grétrude, une perte désastreuse que des assurances couvrent à demi.

PASSIM

L'ALLEMAGNE EN DEUIL

La mort du premier président de la république allemande, Herr Ebert, a causé une crise sérieuse. Plusieurs se demandent si la république subsistera ou si l'on retournera à la monarchie. Les élections pour le choix d'un nouveau président auront lieu le dimanche 25 avril. On mentionne plusieurs noms comme candidats: Dr. Loeb; le maréchal Hindenburg, le kronprinz et même l'ex-empereur. Les funérailles du président Ebert ont lieu aujourd'hui suivant les rites de l'Eglise catholique romaine. Malgré ses relations avec les socialistes qui sont des adversaires de toutes les religions, Herr Ebert qui était catholique, n'a jamais affiché l'indifférence religieuse en public.

LE DIVORCE

Par un vote de 109 à 69, la Chambre des Communes a adopté, jeudi dernier, en deuxième lecture, le projet Shaw, modifiant la loi de divorce, de façon à donner à la femme les mêmes droits lorsqu'il s'agit de demander un divorce. Tous les progressistes, moins cinq, et tous les conservateurs, à l'exception de MM. Chaplin Charter et Doucet, ont voté en faveur du projet. Les seuls ministres suivants s'y sont opposés: MM. Béland, Lapointe, Graham, Bureau, MacDonald,

McGiverin, Copp et Cardin. Les députés Canadiens-français ont voté en bloc contre la proposition.

L'hon. Graham fit un éloquent réquisitoire contre le divorce disant que s'il était de son pouvoir, il rendrait le divorce inaccessible au point que personne n'oserait le demander. M. Fourrier, député de Bellechasse, dans un éloquent discours dit: "On se ligue contre tous les vices et prétendues vices. On nous fait un crime de fumer une cigarette et cependant on ferme les yeux sur les effets néfastes du divorce. "Il faut en passant féliciter les nôtres sur l'attitude prise sur cette proposition. Il est à espérer que si d'autres questions sont présentées à la Chambre, attaquant les droits religieux ou civils de leurs électeurs, nos députés catholiques et de langue française sauront les défendre."

FETE NATIONALE DANS LE QUEBEC

Par un vote unanime l'Assemblée Législative de la province de Québec a adopté en troisième lecture, ces jours derniers, le projet de loi qui a pour effet de faire de la Fête St-Jean-Baptiste une fête légale. Le promoteur du bill M. E. Tétreau, député de Dorion, fut le seul orateur qui prononça un discours. Ainsi le 24 juin de chaque année, jour de la fête nationale des canadiens-français, sera un jour férié. Encore un bon point de gagné amis du Québec. Nos félicitations.

MARCHE DE DUPES

Parlant récemment de la représentation au fédéral, "Le Droit" qualifiait d'injurieuse pour notre nationalité celle des comités de Québec-sud, de Richmond et de Jussel, M. Power dans Québec-sud, représente 19,660 Canadiens-

français et 3,671 Irlandais: M. Tobin, dans Richmond 18,107 Canadiens-français et 1,851 Irlandais; M. Charles Murphy, dans Russell, 16,765 Canadiens-français et 2,342 Irlandais. "Si encore, dit ce journal, ces concitoyens d'une autre race se servaient dans notre intérêt du prestige et de l'influence que nous leur livrons sans raison et sans conditions! Nous avons dans notre province même de ces anomalies dus à notre excès de politesse où à notre insouciance de nos intérêts nationaux. En effet certains comités acadiens sont représentés à la Législature provinciale par des compatriotes de langue étrangère et parfois même d'une autre croyance. Ainsi le comté de Kent avec une population française de 17,983, sur un total de 23,916, a comme chef politique et représentant à la législature M. Dysart. Dans le comté de Gloucester, où l'on compte 33,051 acadiens sur une population totale de 38,684, M. Rand vient d'être élu pour remplacer M. Byrne. Ce dernier, autrefois procureur-général de la province, est maintenant juge. Ces honneurs sont redevables à un électoral presque entièrement français. M. Rand est procureur-général de la province, et il le doit également aux électeurs acadiens de Gloucester, ses compatriotes lui ayant refusé cet honneur dans Moncton. Et que dire du comté de Westmorland qui compte 20,866 acadiens sur un total de 53,387 et qui ne possède pas un seul représentant de langue française. Croyez-vous que l'on peut s'arrêter là? Certes non, surtout si on se rappelle que sous le gouvernement Laurier, l'on daignait nommer M. John Costigan comme sénateur acadien.